

Annexes au Règlement

ARBOUSSOLS

ELABORATION - Approbation du 13/03/2021

Emplacements réservés (L.151-41)
Préservation de la diversité commerciale (L.151-16)
Éléments du patrimoine bâti et paysager à protéger, à conserver, à mettre en valeur ou à requalifier (L.151-19)
Éléments à protéger pour des motifs d'ordre écologique (L.151-23)

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES (ARTICLE L.151-41 DU CODE DE L'URBANISME)

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES : ARBOUSSOLS

N°	TYPE	DESIGNATION	BENEFICIAIRE	REFERENCES CADASTRALES	SUPERFICIE (M ²)
1-ER-01	Voies et ouvrages publics	Création d'un parc de stationnement avec containers de tri sélectif	COMMUNE	C43p	537
1-ER-02	Voies et ouvrages publics	Acquisition de la voie d'accès au parking	COMMUNE	C44p, C382p, C392p	695
1-ER-03	Voies et ouvrages publics	Création de places de stationnement pour le cimetière	COMMUNE	A610	407
1-ER-04	Voies et ouvrages publics	Acquisition de la cave coopérative et de ses abords en vue d'y installer des garages communaux	COMMUNE	A296	1215

PROTECTION DE LA DIVERSITE COMMERCIALE (ARTICLE L151-16 DU CODE DE L'URBANISME)

La commune d'Arboussols n'est pas concernée

LISTE DES ELEMENTS DU PATRIMOINE BATI ET PAYSAGER (ARTICLE L.151-19 DU CODE DE L'URBANISME)

ARBOUSSOLS		
Eléments de patrimoine bâti ou paysager à protéger, conserver, mettre en valeur ou requalifier		
Eléments de patrimoine bâti		
<i>N° sur les documents graphiques</i>	<i>Parcelles cadastrales concernées en tout ou partie</i>	<i>Désignation - Description - Intérêt</i>
1-PAT-01	A252	Eglise paroissiale Sainte-Eulalie (XI ^{ème} et XII ^{ème} siècles) Possession de l'abbaye Saint-Michel de Cuxa jusqu'à la Révolution française, elle a conservé intacts ses caractères romans : <ul style="list-style-type: none"> - un chevet semi-circulaire orné d'une frise de 13 arcatures aveugles construit en beaux moellons taillés dans le granit local - une porte d'entrée retaillée pour former un arc - une fenêtre encadrée de deux arcs clavés en plein cintre
1-PAT-02	A152	Chapelle Sainte-Eulalie Chapelle romane qui apparaît pour la première fois dans les textes en 1011 : architecture typiquement romane des premiers temps.
1-PAT-03	D442	Oratoire de Nossa
1-PAT-04	D320	Oratoire de la Vierge
1-PAT-05	B177	Semi-dolmen de Llosa del Cortal dels Polls
1-PAT-06	Domaine public	Source et fontaine d'en Lloch

ELEMENTS A PROTEGER POUR DES MOTIFS D'ORDRE ECOLOGIQUES (ARTICLE L.151-23 DU CODE DE L'URBANISME)

La commune d'Arboussols n'est pas concernée